

Inscriptions Rentrée 2021

»»»» Du 8 février > au 20 mars inclus ««««

C'EST SIMPLE!

Étape 1 : je recherche les documents
nécessaires à la procédure...

Étape 2 : je prends
rendez-vous avec
le service scolaire



Votre enfant rentre en petite section de maternelle en septembre ?
(né en 2018, il aura 3 ans entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2021)

N'oubliez pas de l'inscrire !!!

Tournez la page



1



Je prépare les documents suivants

Pièces obligatoires /

- Le Dossier Famille est à remplir au service scolaire
- Le livret de famille (et justificatif de garde si divorce ou séparation)
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture EDF, assurance habitation...)
- La copie des vaccins obligatoires (de la page 90 à 93 du carnet de santé)

+ S'il s'agit d'une PREMIERE inscription /

Vous munir des pièces suivantes pour établir le calcul de votre **quotient familial** :

- Avis d'imposition ou de non-imposition 2020 sur les revenus 2019
- Attestation de paiement de la CAF
- 3 derniers bulletins de salaire
- Notification Pôle Emploi



2



Je prends rendez-vous



Retrouvez toutes les informations de la ville sur **FACEBOOK** :

www.facebook.com/lavilledepierrelaye

Inscription en mairie, au **SERVICE SCOLAIRE** sur rendez-vous uniquement, --> sur : www.ville-pierrelaye.fr <-- Onglet rendez-vous en ligne

42 bis rue Victor Hugo
95480 Pierrelaye

📞 Téléphone : **01.34.32.31.32**

RDV en ligne



HORAIRE D'OUVERTURE du service scolaire :

Lundi : 8h30 > 12h00

Mardi : 8h30 > 12h00 - 13h30 > 18h45

Mercredi : 8h30 > 12h00 - 13h30 > 17h00

Jeudi : fermé au public

Vendredi et Samedi : 8h30 > 12h00

